



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 49911

Texte de la question

M Jean-Francois Mattei attire l'attention de M le ministre delegue a l'industrie et au commerce exterieur sur la vive inquietude du personnel de l'usine SGS Thomson de Rousset apres la suppression de 200 postes cette annee et l'annonce d'un arret des activites industrielles de trois semaines et demie pour le quatrieme trimestre 1991. Il rappelle que le site de Rousset a ete reconnu, comme centre de production d'excellence en 1990 et qu'il constitue, en emplois directs et induits, un centre d'activite important pour notre region. Il souhaiterait donc connaitre les intentions du Gouvernement quant a l'avenir de Rousset sachant, d'une part, que le choix du nouveau site de Grenoble comme grand centre de recherche et developpement national n'est pas incompatible avec le maintien de Rousset en tant que site industriel, d'autre part que la disparition de l'usine SGS Thomson de Rousset porterait un coup dur a l'economie regionale.

Texte de la réponse

Reponse. - Tous les sites de production mondiaux de SGS-Thomson (France, Etats-Unis d'Amerique, Asie) ont effectivement ferme a la fin du quatrieme trimestre 1991. En effet, la direction de SGS-Thomson a souhaite resorber ses stocks qui sont relativement importants. Cette fermeture est purement conjoncturelle et ne saurait etre un indicateur quelconque de fermeture prochaine du site. Le site SGS-Thomson de Rousset a ete recemment modernise (passage d'une ligne de production de 4 a 5 pouces), ce qui a entraine la suppression en 1991 de 180 postes. En 1991, l'usine de Rousset a beneficie de la part du ministere de l'industrie et du commerce exterieur d'une aide de 60 millions de francs pour le developpement de ses productions (microcontrolleurs, memoires non volatiles effacables electriquement, EEPROM, composants de puissance intelligents dans le contexte du multiplexage automobile). Par ailleurs, les sites de Grenoble et de Rousset ne presentent pas les memes caracteristiques : 1o le centre de Grenoble est essentiellement dedie aux developpements de produits audio et video, ainsi qu'a la mise au point de nouvelles filieres technologiques sur le nouveau centre de Grenoble 92 ; 2o le centre de Rousset a une vocation de productions specifiques (microcontrolleurs, memoires EEPROM, puces pour cartes, etc), dont la fabrication est maintenue de maniere distincte.

Données clés

Auteur : [M. Mattei Jean-François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49911

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie et au commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et au commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4602